



Fiche signalétique

Date d'émission : 19-Jui-2017

Date de révision : 10-Aou-2017

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Armory 240**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-230

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 32726 UN1760

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:
1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)
Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez:
ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide brun foncé

État physique Liquide

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Corrosif pour les métaux	Catégorie 1

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Toxique par inhalation

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être corrosif pour les métaux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé

Garder sous clef

Conserver hors de la portée des enfants

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Diquat dibromide	85-00-7	37-40

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise. Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous sollicitez un contact médical.

Contact avec les yeux	IMMÉDIATEMENT tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer l'oeil. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.
Ingestion	Appelez IMMÉDIATEMENT un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir, à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Toxique par inhalation. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Pour être efficace, le traitement de l'ingestion du produit doit commencer IMMÉDIATEMENT. En cas d'ingestion, donner une suspension adsorbante, par exemple soit du charbon actif (100 g pour les adultes, soit 2 g / kg de poids corporel pour les enfants) ou de l'argile de bentonite (100 à 150 g pour les adultes ou 2 g / kg de poids corporel pour les enfants), mélangé avec Un purgatif (MgSO ₄ , Na ₂ SO ₄ ou mannitol). Maintenir et surveiller quotidiennement l'électrolyte et l'état. Envisager une hémodialyse ou une hémoperfusion à l'aide d'une colonne de charbon de bois. Dans le cas des yeux, traiter de façon symptomatique, en utilisant des antibiotiques et des stéroïdes, si nécessaire. Les symptômes peuvent se développer progressivement. Des dommages graves peuvent être causés par un contact apparemment trivial et la guérison peut être retardée. La surveillance médicale devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'une guérison complète ait eu lieu. L'utilisation d'oxygène supplémentaire est contre-indiquée. Ne pas administrer d'oxygène supplémentaire à moins que le patient ne développe une hypoxémie sévère.
-------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Aucun renseignement disponible.
---	---------------------------------

Dangers spécifiques du produit

Aucun danger particulier connu.

Produits de combustion dangereux Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Prevent run-off to sewers, streams or other bodies of water.

Méthodes de nettoyage Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. NE PAS porter sur la peau ou les vêtements. NE PAS entrer dans les yeux. Ne pas manger, boire, manipuler ou utiliser du tabac, ni appliquer de produits cosmétiques dans les endroits où il est possible d'exposer ce produit. Les utilisateurs doivent se laver les mains et les mains avant de manger, de boire, de mâcher des gommes, de manipuler du tabac ou d'utiliser les toilettes. Conserver et laver tous les vêtements de protection séparément du linge ménagé. Ne pas contaminer les aliments, les aliments pour animaux, les approvisionnements domestiques ou d'eau d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stockez en lieu sûr, loin des enfants. Pour éviter toute contamination, rangez ce produit loin des aliments ou des aliments pour animaux. Stocker au-dessus de 0 ° C (32 ° F). Si la cristallisation se produit car le produit est stocké sous 0 ° C (32 ° F), produit chaud à température ambiante et agitez doucement jusqu'à reconstitution.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diquat dibromide 85-00-7	TWA: 0.5 mg/m ³ inhalable particulate matter TWA: 0.1 mg/m ³ respirable particulate matter S* (peau)	(vacated) TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Coiffures résistantes aux produits chimiques, gants et lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps	Combinaisons résistant aux produits chimiques sur une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes.
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire pendant le mélange, le chargement et l'application.
Considérations générales sur l'hygiène	Les utilisateurs doivent retirer l'équipement de protection personnel immédiatement après avoir manipulé ce produit. Lavez l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, laver soigneusement et transformer en vêtements propres. RETIRER IMMOBILIÈREMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. Rassurer les vêtements contaminés avant de les réutiliser et les séparer des vêtements ménagers. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré du produit. Ne les réutilisez.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Non déterminé
Aspect	Liquide brun foncé	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Non déterminé		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.5-5.25	
Point de fusion/point de congélation	Not applicable	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Not applicable	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.15-1.25	@ 68°F (20°C)
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Not applicable	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Provoque une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Toxique par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diquat dibromide 85-00-7	= 120 mg/kg (Rat) = 214 mg/kg (Rat)	50 - 100 mg/kg (Rat) = 433 mg/kg (Rat)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mesures numériques de la toxicité

pas de données disponibles

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance/Dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement.

Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Des codes de déchet doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application du produit. Pour obtenir des informations sur l'élimination des produits inutilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour les exigences canadiennes en matière d'élimination des conteneurs.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s. (Diquat dibromide)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui.

IATA

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s. (Diquat dibromide)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui

IMDG

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s. (Diquat dibromide)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui

TMD

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s. (Diquat dibromide)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Diquat dibromide	X	X	X	Present		Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Diquat dibromide 85-00-7	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

SARA 313

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Diquat dibromide				X

États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diquat dibromide 85-00-7	X	X	X

Numéro d'homologation des pesticides

Règlement sur les produits antiparasitaires Non.32726

Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

Étiquette du produit

ATTENTION! NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION. NOCIF SI INHALÉ, ÉVITER LA POUSSIÈRE D'INHALATION / RESPIRATION, SPRAY, ETC. CAUSE DES BLESSURES SUBSTANTIALES ET UNE IRRITATION DE LA PEAU. NE PAS ENTRE LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. NE JAMAIS TRANSFERT À D'AUTRES CONTENANTS. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

Différence entre la SDS et l'étiquette du produit

	Étiquette du produit	SDS
Mot d'alarme	Attention	Danger
Toxicité aiguë - Oral	Nocif ou mortel en cas d'ingestion	Nocif en cas d'ingestion
Toxicité aiguë - Inhalation	Nocif en cas d'inhalation	Toxique en cas d'inhalation
Peau corrosion / irritation	Provoque une irritation de la peau	NA
Dommage / irritation des yeux	Provoque des lésions oculaires importantes	Provoque une irritation des yeux
STOT SE	NA	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
STOT RE	NA	Provoque des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Instabilité Non déterminé	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Date de révision : 10-Aou-2017
Note de révision: Adresse mise à jour

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique